

Ce Comité sera composé de deux délégués de chacune des Fédérations Internationales Sportives suivantes: Fédération Internationale Athlétique d'Amateurs, Fédération Internationale de Natation Amateurs, Fédération Internationale d'Escrime, Fédération Internationale Equestre, Union Internationale de Tir et de deux délégués du Comité International Olympique.

Chaque Fédération aura droit à une voix et les délégués du C. I. O., le Président et un membre qui sera désigné ultérieurement, disposeront chacun d'un vote. Le Comité sera présidé par le Président du C.I.O. Le Capitaine Wibom a été nommé secrétaire.

—:§:—

12.— **Compte-rendu des Jeux de la IXe Olympiade**

Les Jeux de la IXe Olympiade, ouverts le samedi 28 juillet par S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, au nom de S. M. la Reine de Hollande, ont été clôturés le dimanche 12 Août, après la distribution des prix, par le Président du Comité International Olympique, qui, du haut de la tribune, a prononcé la formule protocolaire.

Leur organisation a été parfaite en tous points et les Fédérations Internationales, responsables de l'organisation technique, se sont particulièrement distinguées tant au stade même et dans les locaux adjacents destinés à la natation, à l'escrime, à la lutte et à la boxe, qu'au Canal de Sloten, à Amersfoort et à Hilversum.

Le succès a été si grand, que le seul reproche qui puisse être fait, c'est que les diverses installations n'étaient pas suffisamment vastes pour contenir le nombre des spectateurs désireux d'assister aux Jeux. Les tournois de Hockey et de Football, qui ont eu lieu en mai et juin, avaient du reste déjà permis de se rendre compte de l'énorme intérêt que portait aux Jeux le peuple néerlandais et combien l'idée olympique était imprégnée dans les esprits.

La correction parfaite qui a marqué les Jeux a causé une satisfaction toute spéciale au C. I. O., qui a été heureux de constater l'influence des mesures qu'il avait prises pour bien faire comprendre à tous les athlètes la nécessité du fair-play et de l'esprit chevaleresque. Les œuvres présentées au Concours d'Art sont d'une facture tellement supérieure à celles figurant en 1912 et en 1924, qu'il est impossible d'établir aucune comparaison. Cette section des Jeux Olympiques paraît être définitivement entrée dans la bonne voie.

S. M. la Reine qui, accompagnée de S. A. R. la Princesse Juliana, a honoré plusieurs fois les Jeux de sa présence, a donné un dîner et une réception où avaient été conviés dix athlètes par nation.

La municipalité d'Amsterdam, le Comité Olympique Néerlandais, la Compagnie de Navigation «Nederland» et plusieurs Comités Olympiques Nationaux ont offert des banquets; les élèves de l'Université d'Utrecht ont, dans l'ancien stade, organisé une représentation de la pièce historique «Ichnaton» et de nombreuses réceptions permirent aux athlètes de se rencontrer.

En quittant la Hollande, le Président du C. I. O. a adressé des remerciements, au nom du C. I. O., à S.M. la Reine, à S.A.R. le Prince Henri des Pays-Bas, au Bourgmestre d'Amsterdam, au Président, au Vice-Président, au Secrétaire Général et aux membres du Comité Organisateur.

—:§:—

13.— **Invitation de la Ville de Chicago à ses championnats mondiaux d'Athlétisme en 1933**

Le C.I.O. a reçu le message suivant:

Au Président et aux Membres du Comité International Olympique

« La Ville de Chicago, Illinois, au nom du Maire et du Conseil Municipal, vous prie de faire part à tous les athlètes qui participeront aux Jeux Olympiques à Amsterdam en 1928, de son invitation aux Championnats Mondiaux d'Athlétisme qui auront lieu dans la ville de Chicago, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Chicago, célébration du Centenaire de 1933.»

—:§:—

14.— **Jury d'Honneur**

Le Jury d'Honneur des Jeux de la IXe Olympiade s'est réuni à Amsterdam immédiatement après la cérémonie de clôture.

Les membres présents ont été unanimes à déclarer que grâce à la ferme volonté des athlètes et des officiels des Fédérations Internationales et des Comités nationaux de maintenir intact l'idéal olympique, l'esprit dans lequel les Jeux se sont déroulés a été excellent. Ils ont, en outre, été d'accord pour souligner la profonde impression créée par l'esprit sportif des milliers de spectateurs qui ont assisté aux Jeux, et ils estiment que l'organisation parfaite due au Comité Olympique Néerlandais et les commodités matérielles données aux athlètes, officiels et spectateurs sont, pour une grande partie, cause de l'excellente harmonie qui a régné de façon générale durant la période des Jeux.

Le Jury d'Honneur s'est ensuite occupé de quelques incidents qui avaient eu lieu pendant les tournois de Football, de Boxe et de Water Polo. Il a estimé qu'ils avaient pour cause l'incompétence de certains arbitres, juges et autres officiels et le manque d'esprit sportif dont des concurrents, des chefs d'équipe et des entraîneurs ont parfois fait montre au cours des Jeux.

Emu du tort qui peut en résulter pour la bonne renommée des Jeux Olympiques, le Jury d'Honneur a décidé d'attirer sur ces faits l'attention des Fédérations Internationales intéressées et de leur demander de prendre les mesures nécessaires pour en prévenir le retour dans l'avenir.

